

MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 28 mars 2024

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre, les vingt-huit mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni un nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 15 mars 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération  
D132024

Nombre de membres en  
Exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine –  
M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,  
Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette – Mme FONTIMPE Catherine –  
Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. MONTERRAT  
Franck – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno  
– Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE  
Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David –  
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. RETY Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale, M. CHEVRET Pascal a donné pouvoir à Mme RAVAT Ginette, M. DEVEYLE Alain a donné pouvoir à M. Bertrand VERNOUX, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Date de la convocation :  
15/03/2024

Absent : M. NILLON Christophe

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération :  
**BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Constatant que le Compte Administratif Communal 2023 fait apparaître un résultat de fonctionnement de 863 723.02 Euros,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'affecter 863 723.02 Euros à l'excédent de fonctionnement capitalisé de la section d'investissement du budget primitif 2023, compte 1068,

- DECIDE de reporter en restes à réaliser de la section d'investissement : 115 0000 € en dépenses.

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges, le 02 avril 2024

Le Maire de REPLONGES,



Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture  
001-210103206-20240328-D132024-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024